



Assemblée générale

UN LIBRARY

SEP 21 1980

UN/SA COLLECTION

Distr.  
GENERALE

A/35/343  
21 août 1980  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

Trente-cinquième session  
Point 64 b) de l'ordre du jour provisoire\*

PROGRAMMES SPECIAUX D'ASSISTANCE ECONOMIQUE

Assistance à la Guinée-Bissau

Rapport du Secrétaire général

1. Dans sa résolution 34/121 du 14 décembre 1979 relative à l'assistance à la Guinée-Bissau, l'Assemblée générale avait notamment prié le Secrétaire général de poursuivre ses efforts en vue de mobiliser les ressources nécessaires à un programme efficace d'assistance financière, technique et matérielle à la Guinée-Bissau. Le Secrétaire général était également prié de faire procéder à une étude de la situation économique de la Guinée-Bissau et des progrès réalisés en ce qui concerne l'organisation et l'exécution du programme spécial d'assistance économique en faveur de ce pays, en temps utile, pour que la question puisse être examinée par l'Assemblée à sa trente-cinquième session.

2. Le Secrétaire général a chargé une mission d'étude de se rendre en Guinée-Bissau en vue de consultations avec le gouvernement sur la situation économique du pays et sur les progrès réalisés dans l'exécution du programme spécial d'assistance économique. Le rapport de la mission d'étude, joint en annexe, décrit la situation économique et financière du pays, examine la nécessité d'une aide alimentaire, et récapitule les progrès réalisés dans l'exécution des projets que comprend le programme spécial d'assistance économique.

3. Le Secrétaire général était aussi prié, aux termes de la résolution 34/121, de continuer à étudier avec le Gouvernement de la Guinée-Bissau la question de l'organisation d'une réunion de donateurs et, à cet égard, d'assurer la coordination avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), la Commission économique pour l'Afrique et la Banque mondiale. Les consultations requises ont eu lieu et un document donnant une analyse de l'expérience internationale en ce qui concerne ces réunions, précisant les modalités de leur organisation et proposant différentes manières de procéder a été communiqué au Gouvernement de la Guinée-Bissau pour examen.

\* A/35/150.

4. Au paragraphe 10 de la résolution 34/121, l'Assemblée générale invitait un certain nombre d'organismes des Nations Unies et d'institutions spécialisées à attirer l'attention de leurs organes directeurs sur les besoins particuliers de la Guinée-Bissau et à rendre compte des décisions prises par ces organes au Secrétaire général avant le 15 août 1980. En outre, les institutions spécialisées et les organismes compétents des Nations Unies étaient priés au paragraphe 11 de faire rapport au Secrétaire général sur les mesures qu'ils avaient prises et les ressources qu'ils avaient rendues disponibles pour aider la Guinée-Bissau. Le texte de la résolution 34/121 a été communiqué aux institutions et organismes concernés et leur attention a été appelée sur les demandes de l'Assemblée qui s'adressaient plus particulièrement à eux. Le texte de leurs réponses sera reproduit dans un rapport du Secrétaire général sur la Guinée-Bissau et les autres pays pour lesquels l'Assemblée générale a demandé au Secrétaire général de mettre sur pied des programmes spéciaux d'assistance économique.

ANNEXE

Rapport de la mission d'étude en Guinée-Bissau

(7-12 mars 1980)

TABLE DES MATIERES

|   | <u>Paragraphe</u> s | <u>Page</u> s |
|---|---------------------|---------------|
| I. INTRODUCTION .....   | 1 - 5               | 2             |
| II. SITUATION ECONOMIQUE .....  | 6 - 19              | 2             |
| A. Généralités .....  | 6 - 9               | 2             |
| B. Finances publiques .....   | 10 - 15             | 3             |
| C. Balance des paiements .....  | 16 - 19             | 6             |
| III. AIDE ALIMENTAIRE ET SECURITE ALIMENTAIRE .....   | 20 - 25             | 7             |
| A. Aide alimentaire reçue en 1979 .....   | 22 - 23             | 7             |
| B. Besoins alimentaires pour 1980 .....   | 24 - 25             | 8             |
| IV. PROGRES REALISES DANS L'EXECUTION DU PROGRAMME<br>SPECIAL D'ASSISTANCE ECONOMIQUE ..... | 26 - 29             | 8             |

APPENDICE

Détails concernant certains projets inscrits au programme spécial  
d'assistance économique

## I. INTRODUCTION

1. Dans son rapport sur l'assistance à la Guinée-Bissau (A/34/370) a/, que l'Assemblée générale a examiné à sa trente-quatrième session, le Secrétaire général se référait à son rapport précédent (A/33/179 et Corr.1) et aux résolutions que l'Assemblée avait adoptée antérieurement sur le même sujet, dont les résolutions 32/100 du 13 décembre 1977 et 33/124 du 19 décembre 1978.
2. Le 14 décembre 1979, l'Assemblée générale a adopté la résolution 34/121, dans laquelle elle a souscrit pleinement à l'évaluation et aux recommandations figurant dans le rapport du Secrétaire général (A/34/370) et réitéré son appel à la communauté internationale pour qu'elle fournisse une assistance financière, matérielle et technique à la Guinée-Bissau.
3. L'Assemblée générale a également prié le Secrétaire général de faire procéder à une étude de la situation économique de la Guinée-Bissau et des progrès réalisés en ce qui concerne l'organisation et l'exécution du programme spécial d'assistance économique en faveur de ce pays, en temps utile pour que la question puisse être examinée par l'Assemblée à sa trente-cinquième session. Le Secrétaire général a donc pris les dispositions nécessaires pour qu'une mission d'étude, organisée sous la direction du Bureau des questions politiques spéciales, se rende en Guinée-Bissau du 7 au 12 mars 1980.
4. La mission a été reçue par S. Exc. M. Luis Cabral, Président de la Guinée-Bissau, et par le Ministre des affaires étrangères. Pendant son séjour, elle a rencontré des hauts fonctionnaires du Commissariat à la coordination et à la planification et d'un certain nombre de commissariats sectoriels. La mission a également rencontré des membres du corps diplomatique.
5. La mission tient à remercier le Gouvernement de la Guinée-Bissau du concours sans réserve qu'il lui a apporté dans ses travaux. Il avait réuni la documentation dont elle avait besoin et l'essentiel de l'information requise pour l'étude. La mission tient également à remercier le Bureau du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en Guinée-Bissau de son assistance.

## II. SITUATION ECONOMIQUE

### A. Généralités

6. L'économie de la Guinée-Bissau a été décrite de manière assez détaillée dans l'annexe au rapport du Secrétaire général concernant l'assistance à la Guinée-Bissau (A/33/179 et Corr.1), ci-après dénommé le rapport principal.

---

a/ Voir aussi le rapport du Secrétaire général sur les programmes spéciaux d'assistance économique organisés pour 10 pays, comprenant les réponses et les renseignements communiqués par les institutions spécialisées et par d'autres organismes des Nations Unies (A/34/556).

7. Le rapport principal notait que l'économie de la Guinée-Bissau repose presque uniquement sur l'agriculture, et que l'infrastructure, déjà insuffisante, avait été en grande partie détruite ou endommagée au cours de la longue guerre de libération nationale. La Guinée-Bissau produisait du riz aliment de base du pays - en quantité suffisante pour couvrir les besoins de sa population, mais les principaux centres de production avaient été endommagés et le pays devait maintenant recourir à des importations. Les cultures d'exportation avaient aussi été touchées, notamment dans les zones libérées avant l'indépendance où l'activité économique avait dû être réorientée vers la production de subsistance pour permettre au pays de subvenir à ses propres besoins. A l'heure de l'indépendance, le pays avait connu une pénurie aiguë de main-d'oeuvre qualifiée, de matériel et de pièces de rechange. Une grande partie du stock de biens d'équipement accusait les effets de longues années de désinvestissement par insuffisance de réparations et d'entretien. Le pays devait en outre faire face à un déficit budgétaire et à un déficit de la balance des paiements.

8. En 1978, la Guinée-Bissau a souffert d'une période de sécheresse grave et d'une pénurie alimentaire qui s'est étendue à tout le pays. En 1979, les pluies ayant été à nouveau insuffisantes, les récoltes ont été médiocres et il a fallu importer de grandes quantités de céréales. De plus, le budget et la balance des paiements sont demeurés gravement déficitaires.

9. D'après le recensement de 1979, la Guinée-Bissau compte 777 214 habitants. Le produit intérieur brut par habitant est estimé à 170 dollars.

#### B. Finances publiques

10. L'une des plus graves difficultés auxquelles le gouvernement doit faire face depuis l'indépendance est un budget régulièrement déficitaire.

11. Les recettes ont augmenté depuis 1977 et cette tendance se maintiendra probablement par suite du relèvement des impôts et de leur extension à de nouveaux secteurs. Le gouvernement prévoit aussi un transfert accru de fonds des entreprises publiques au Trésor. Cependant, on ne s'attend pas qu'un excédent budgétaire même régulier puisse constituer dans un avenir rapproché une source notable de fonds publics pour les dépenses d'équipement.

12. Le tableau suivant, fourni par le gouvernement, montre la situation générale des finances publiques en 1976, 1977 et 1978 b/; les prévisions budgétaires pour 1979 font apparaître des recettes de 25,4 et des dépenses de 42,1 millions de dollars, soit un déficit budgétaire de plus de 16 millions de dollars pour l'année.

---

b/ On ne dispose pas de chiffres comparatifs pour 1979.

Tableau 1  
Finances publiques

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

|                              | 1976    | 1977    | 1978    |
|------------------------------|---------|---------|---------|
| Recettes                     | 14 822  | 13 420  | 17 732  |
| Dépenses                     | 32 132  | 37 847  | 37 666  |
| <u>Déficit budgétaire</u>    | -17 310 | -24 427 | -19 934 |
| Dépenses extrabudgétaires    | 14 771  | 22 028  | 47 228  |
| Total, dépenses              | 46 903  | 59 875  | 84 894  |
| <u>Déficit</u>               | -32 081 | -46 455 | -67 162 |
| <u>Financement extérieur</u> |         |         |         |
| Emprunts                     | 4 885   | 5 114   | 25 171  |
| Dons                         | 12 172  | 20 143  | 26 857  |
| Total                        | 17 057  | 25 257  | 52 028  |
| <u>Financement intérieur</u> | 15 024  | 21 198  | 15 134  |

13. Le déficit global a été comblé essentiellement par un financement extérieur (emprunts et dons) et dans une moindre mesure par un financement intérieur (emprunts à la Banque nationale). Alors qu'en 1976 et 1977 le déficit global était comblé pour 53 p. 100 environ au moyen de ressources extérieures, celles-ci sont intervenues en 1978 pour plus de 77 p. 100.

14. Il ressort clairement du tableau 1 que la Guinée-Bissau continuera pendant un certain temps à dépendre des ressources extérieures pour ses dépenses publiques d'équipement. De plus, malgré de nouvelles mesures fiscales, le gouvernement risque de devoir faire appel à l'assistance étrangère pour couvrir ses dépenses courantes.

15. Le gouvernement a approuvé un budget d'investissement de 93,8 millions de dollars pour 1979, dont 37 millions doivent provenir de subventions extérieures et 20 millions de dollars d'emprunts contractés à l'étranger. Le tableau suivant donne une ventilation sectorielle du budget d'investissement.

Tableau 2

Budget d'investissement, 1979

|   | <u>Montant</u><br><u>(En milliers</u><br><u>de dollars</u><br><u>des Etats-Unis)</u> | <u>Pourcentage</u> |
|---|--|--------------------|
| 1. Agriculture, élevage et sylviculture | 5 764  | 6,1                |
| 2. Pêche                                | 20 024   | 21,3               |
| 3. Ressources naturelles                | 4 215  | 4,5                |
| 4. Industrie et artisanat               | 12 380   | 13,2               |
| 5. Energie                              | 3 401  | 3,6                |
| 6. Transports                           | 20 279   | 21,6               |
| 7. Télécommunications                   | 5 801  | 6,2                |
| 8. Education                            | 7 331  | 7,9                |
| 9. Santé et protection sociale          | 1 840  | 2                  |
| 10. Logement                            | 6 795  | 7,2                |
| 11. Divers                              | 5 972  | 6,4                |
| <u>Total</u>                            | <u>93 802</u>  | <u>100</u>         |

C. Balance des paiements

16. Le tableau suivant, fourni par le gouvernement, donne un état de la balance des paiements en 1977 et 1978.

Tableau 3

Balance des paiements

(En millions de dollars des Etats-Unis)

|  | <u>1977</u><br>(Montants effectifs) | <u>1978</u><br>(Montants effectifs) |
|--|-------------------------------------|-------------------------------------|
| Exportations (f.o.b.)                        | 12,2                                | 12                                  |
| Importations (c.a.f.)                        | 35,2                                | 63,6                                |
| <u>Balance commerciale</u>                   | <u>-23,0</u>                        | <u>-51,6</u>                        |
| Services, transports, versements, etc. (net) | -7,9                                | -11,9                               |
| <u>Balance des opérations courantes</u>      | <u>-30,9</u>                        | <u>-63,5</u>                        |
| Modifications (baisse) des réserves          | 4,4                                 | 5,3                                 |
| Transferts officiels                         | 20,0                                | 26,8                                |
| Emprunts, etc.                               | 4,4                                 | 32,1                                |
| Arriérés de paiement                         | 1,5                                 | 1,8                                 |
| Erreurs et omissions                         | +0,6                                | -2,5                                |

17. Les principaux produits d'exportation de la Guinée-Bissau sont les arachides, les palmistes, les noix de cajou, le bois et ses dérivés, le poisson et les crevettes. Ils constituent plus de 95 p. 100 de l'ensemble des exportations annuelles mais les recettes que le pays en tire ne couvrent qu'une petite partie de ses importations. Le déficit de la balance commerciale en 1978 était plus du double de celui de 1977.

18. Pendant ces deux années, le déficit courant de la balance des paiements était surtout compensé par des transferts officiels et des prêts. De plus, si les transferts officiels sont passés de 20 millions de dollars en 1977 à 26,8 millions en 1978, les prêts sont passés de 4,4 millions de dollars à 32,1 millions pendant la même période.

19. Le gouvernement a pour politique de limiter le volume des importations pour réduire le déficit commercial. Toutefois, une restriction sur les importations de biens intermédiaires risque de rendre plus ardue encore la tâche du développement.

### III. AIDE ALIMENTAIRE ET SECURITE ALIMENTAIRE

20. Treize années de lutte pour l'indépendance ont provoqué des bouleversements humains, physiques et économiques et amené le pays à devoir importer au moins 20 000 tonnes de céréales par an. Lors de périodes récentes de précipitations insuffisantes, le déficit vivrier s'est encore accru et il a fallu importer de plus grandes quantités de denrées alimentaires. Les précipitations ont été à nouveau insuffisantes en 1979, si bien que le pays s'attend à un déficit vivrier de 46 000 tonnes en 1980.

21. L'entreposage des denrées alimentaires constitue également un problème majeur, les installations existantes ne permettant guère de mener à bien des plans d'approvisionnement et de sécurité alimentaire. La situation est encore aggravée par le manque de moyens de transport, ce qui ne permet pas d'acheminer rapidement ou facilement les excédents alimentaires des zones de production vers les marchés et les installations de stockage.

#### A. Aide alimentaire reçue en 1979

22. Le gouvernement avait estimé le déficit vivrier en 1979, pour les principales denrées, à 20 000 tonnes de céréales, 3 000 tonnes de sucre, 800 tonnes d'huiles comestibles et 200 tonnes de lait. Le tableau ci-après, fourni par le gouvernement, donne des détails concernant l'aide alimentaire reçue en 1979.

Tableau 4

#### Aide alimentaire reçue en 1979

(En tonnes)

| <u>Produits</u> | <u>Quantité</u> | <u>Donateurs</u>  |
|-----------------|-----------------|---|
| Riz             | 14 000          | (Suède - 5 348;<br>Danemark - 4 561;<br>Norvège - 2 485;<br>Communauté économique européenne - 1 669) |
| Maïs            | 1 000           | (France)  |
| Sucre           | 38              | (Programme alimentaire mondial)   |

---

23. De plus, les Pays-Bas ont fourni une somme d'environ 1,25 million de dollars afin de satisfaire à une partie des besoins alimentaires du pays, et une somme de 100 000 dollars pour l'achat de semences de céréales et de légumes. Les pesticides ont été achetés grâce à un montant de 100 000 dollars fourni par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

#### B. Besoins alimentaires pour 1980

24. Pour la troisième fois depuis 10 ans, la Guinée-Bissau a connu une mauvaise récolte en 1979 en raison de l'irrégularité et de l'insuffisance des précipitations. Le Gouvernement estime comme suit ses besoins alimentaires en 1980, par principales denrées : riz - 24 000 tonnes; sorgho - 10 000 tonnes; maïs - 12 000 tonnes; farine de blé - 7 000 tonnes; sucre - 4 000 tonnes; et huiles comestibles - 6 000 tonnes.

25. Vu l'importance du déficit vivrier, les maigres ressources en devises et la diminution des recettes d'exportation causée par la baisse de la production des cultures marchandes, il est essentiel de fournir d'urgence une aide alimentaire et des subventions à la Guinée-Bissau.

#### IV. PROGRES REALISES DANS L'EXECUTION DU PROGRAMME SPECIAL D'ASSISTANCE ECONOMIQUE

##### Assistance internationale

26. Comme on l'a signalé précédemment, la Guinée-Bissau reçoit une aide bilatérale et multilatérale de diverses sources. D'après le gouvernement, les principales sources d'assistance et les secteurs et domaines qui en sont l'objet restent essentiellement les mêmes que précédemment (A/34/370, appendice I).

27. Le programme spécial d'assistance économique recommandé dans le rapport principal comprenait 63 projets d'un coût estimatif de 38 millions de dollars, compte non tenu d'importantes activités d'assistance technique et de formation. En 1979, le gouvernement a proposé d'ajouter 20 nouveaux projets au programme d'assistance c/. Lors de l'examen actuel du programme, le gouvernement a recensé 16 nouveaux projets nécessitant une assistance internationale (voir appendice, par. 51 à 66). Des renseignements supplémentaires sur tous les nouveaux projets peuvent être obtenus auprès du Bureau du Directeur général pour les relations économiques internationales en Guinée-Bissau.

28. Bien que la communauté internationale ne soit pas restée insensible à la situation en Guinée-Bissau, l'assistance internationale est bien loin de répondre aux besoins du pays. Etant donné les graves problèmes économiques et financiers auxquels se heurte la Guinée-Bissau, il est essentiel pour elle de bénéficier d'une assistance étrangère. L'aide alimentaire est particulièrement nécessaire à la fois pour combler le déficit vivrier important et pour financer en partie le développement économique et social du pays.

---

c/ Pour plus de détails sur ces nouveaux projets, voir A/34/370, p. 30 à 32.

29. Vingt-quatre des 83 projets passés en revue par la mission ont été intégralement financés; 24 autres l'ont été partiellement. Huit projets ont été retirés par le gouvernement et un autre projet a été exécuté dans le cadre d'un autre programme. Aucun progrès n'a été réalisé en ce qui concerne les 26 projets restants. Le tableau 5 donne l'état d'avancement des projets qui ont suscité l'intérêt de la communauté internationale. On trouvera dans l'appendice de plus amples détails sur les projets encore inscrits au programme.

Tableau 5

Etat récapitulatif de l'assistance fournie au titre de projets

| Projets   | Observations   |
|---|--|
| M-1 Renforcement du Commissariat aux finances                                       | Financé par la Suède et le PNUD.   |
| M-2 Renforcement du Commissariat à la planification et au développement économiques | Financé par le PNUD.   |
| M-3 Politique commerciale et promotion du commerce                                  | Partiellement financé par le PNUD.   |
| A-1 Renforcement du Commissariat au développement rural                             | Les travaux relatifs à un centre de documentation ont commencé grâce à une assistance du Canada. Une aide de la Suède doit permettre d'améliorer les services du Bureau du développement rural.  |
| A-2 Amélioration de la lutte phytosanitaire   | Une étude de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) contient des recommandations concernant l'organisation d'un service de protection phytosanitaire, l'achat de matériel et l'utilisation d'un expert. Une assistance technique complémentaire est nécessaire. |
| A-3 Etudes pédologiques   | Ce projet a été en grande partie financé par l'Agency for International Development des Etats-Unis, par le Danemark et par la FAO.   |
| A-4/ Développement de la production agricole<br>A/5                                 | Financé par différentes sources, notamment par la FAO et le PNUD.  |

/...

Tableau 5 (suite)

| Projets   | Observations  |
|---|---|
| A-6 Installations pour la manutention de riz paddy            | Un appel d'offres a été lancé pour la construction d'un silo d'une capacité de 1 000 tonnes qui sera financé par les Pays-Bas. Deux bateaux de 250 tonnes et deux grues mobiles ont été fournis par la Communauté économique européenne. Le matériel et les pièces de rechange ont été fournis par le Danemark. |
| A-7 Redressement d'urgence de la production alimentaire       | Projet achevé grâce à une assistance de la Communauté économique européenne.  |
| A-8 Production de fruits et légumes et horticulture           | Financé par l'OXFAM (Oxford Committee for Famine Relief) et par la Belgique.  |
| A-9 Elevage de volailles et de porcins                        | Financé par la Banque africaine de développement (BAfD) et par la Suède.  |
| A-10 Mise en valeur des ressources forestières                | Incorporé aux projets G-6 et G-7.   |
| A-11 Transport de bois  | Projet financé par la Suède.  |
| A-12 Elevage de volailles dans les villages                   | Retirés par le gouvernement. Seront incorporés dans le programme régional de développement rural.   |
| A-13 Formation d'agents de vulgarisation agricole             |   |
| A-14 Petits bateaux   | Une étude est en cours afin d'établir le dossier du projet. Le financement de ce projet ne posera pas de problème.  |
| F-1 Renforcement du Secrétariat d'Etat à la pêche             | Le Brésil et la France fourniront une partie de l'assistance technique requise.   |
| F-2 Installations de réfrigération et de congélation à Bissau | Le matériel et les fonds seront entièrement fournis par le Portugal, l'Algérie et la France. Le projet est en voie de réalisation.  |

Tableau 5 (suite)

| Projets   | Observations  |
|---|---|
| F-3 Petits entrepôts frigorifiques et matériel de fumage du poisson | Partiellement financé. Un financement supplémentaire sera nécessaire pour mettre en place l'infrastructure voulue à l'intérieur du pays.  |
| I-1 Complexe agro-industriel de Cumeré                              | Projet dans les derniers stades de mise en oeuvre. Financé par la France, le Koweït et d'autres donateurs.  |
| I-2 Centres de décorticage de noix de palme                         | Projet retiré par le gouvernement jusqu'à nouvel examen de ce secteur.  |
| I-3 Production de sucre   | Une étude de faisabilité sera réalisée avec le concours de la France. Des contacts pour le financement du projet ont été pris avec le Fonds arabe et d'autres donateurs éventuels.  |
| I-6 Crédits pour le développement industriel                        | Le Fonds de développement national a été créé. La Banque mondiale a été contactée au sujet du financement.  |
| I-8 Système de gestion pour les pièces de rechange                  | Plusieurs cours de formation ont été organisés avec l'aide financière de la Communauté économique européenne.   |
| I-10 Renforcement de l'imprimerie nationale                         | Financé par la Suède pour la plupart des besoins initiaux. Les nouveaux besoins comprennent du matériel d'imprimerie pour un montant de 180 000 dollars, un générateur électrique de 60 000 dollars, des pièces de rechange d'une valeur de 40 000 dollars et une somme de 30 000 dollars pour assurer la formation du personnel. |
| I-11 Réorganisation des chantiers navals                            | Le nouveau montant estimatif des dépenses est de 2 millions de dollars. Des discussions concernant un financement éventuel sont en cours avec le Gouvernement algérien.   |

/...

Tableau 5 (suite)

| Projets   | Observations  |
|---|---|
| I-13 Traitement des noix de cajou                   | On a commencé à prendre contact avec le Fonds du Koweït et un groupe italien pour le financement de ce projet.  |
| I-16 Industries du textile et de la chaussure       | Certaines études ont été achevées. Des contacts ont été pris avec le Gouvernement portugais concernant les possibilités de financement.   |
| I-17 Industrie de l'emballage                       | Une étude préliminaire destinée à identifier les besoins dans ce domaine a été achevée. Une aide financière sera requise pour les études de faisabilité et les programmes d'investissement.             |
| I-18 Industrie des matériaux de construction        | Une étude concernant les matières premières disponibles sur place est sur le point d'être terminée. Une aide financière sera requise pour les études de faisabilité et les programmes d'investissement. |
| G-5 Bilan de la Direction des ressources naturelles | Financé par la Communauté économique européenne et par la France.   |
| G-7 Inventaire forestier                            | Projet achevé au titre de l'assistance accordée par la France.  |

/...

Tableau 5 (suite)

| Projets   | Observations   |   |
|---|--|---|
| T-2 Nouveau port maritime )                                   | Ces projets sont maintenant incorporés dans un projet global d'aménagement des ports et d'amélioration des transports fluviaux et maritimes, d'un coût estimatif de 24,4 millions de dollars. Les discussions avec la Banque mondiale et le Fonds du Koweït concernant le financement de ce projet sont en bonne voie. |   |
| T-6 Gares maritimes et installation de bacs )                 |  |   |
| T-14 Inspection maritime )                                    |  |   |
| T-15 Amélioration des aides à la navigation )                 |  |   |
| T-16 Formation à la navigation et à l'entretien des bateaux ) |  |   |
| T-18 Aides à la navigation )                                  |  |   |
| T-19 Dragage du port de Bissau )                              |  |   |
| T-20 Construction de ports fluviaux )                         |  |   |
| T-3 Matériel portuaire )                                      |  | Achevé au titre de l'assistance accordée par la Communauté économique européenne. |
| T-4 Caboteurs )   |  | Financé par les Pays-Bas.   |
| T-5 Grand bac )   |  | Financé par les Pays-Bas.   |
| T-7 Petits bacs )   | Retiré par le gouvernement.  |   |
| T-8 Matériel pour les magasins populaires et la SOCOMIN )     | Partiellement financé par la République fédérale d'Allemagne.  |   |
| T-9 Barges pour tous transports )                             | Projet achevé grâce à une aide financière de la Communauté économique européenne.  |   |
| T-10 Petites barges )   | Retirés par le gouvernement.   |   |
| T-11 Postes de mouillage pour les barges )                    | Non compris dans le plan pour la mise en valeur des transports.  |   |

/...

Tableau 5 (suite)

---

| Projets  | Observations   |
|--|--|
| E-1 Institut de formation pédagogique  | Financé par un prêt de 4,3 millions de dollars de la BAfD.   |
| E-3 Développement de l'enseignement par les méthodes audio-visuelles           | Retiré par le gouvernement. Cet objectif sera intégré à d'autres projets.  |
| E-5 Construction d'écoles rurales par les communautés bénéficiaires            | Partiellement financé par la Suède et la BAfD. Reste à financer l'achat de meubles et de matériel scolaires (500 000 dollars). |
| E-6 Centres de formation pédagogique   | Retiré par le gouvernement et remplacé par un nouveau projet destiné à appuyer les services régionaux.                         |
| E-8 Formation technique  | Projet opérationnel. Financé par la BAfD.  |
| E-9 Centres d'enseignement intégré   | Projet mis en train et financé par la SIDA (Organisme suédois pour le développement international) et les Pays-Bas.            |
| L-1 Ensemble d'habitations pour le personnel de coopération technique à Bissau | Financé par la Suède, la France et le gouvernement.  |
| P-1 Renforcement de l'Institut national de l'énergie                           | Financé par le PNUD et la BAfD.  |

---

APPENDICE

Détails concernant certains projets inscrits au programme  
spécial d'assistance économique

TABLE DES MATIERES

|   | <u>Paragraphes</u> |
|---|--------------------|
| A. Finances publiques et politique économique ..... | 1 - 3              |
| B. Agriculture, élevage et sylviculture .....       | 4 - 7              |
| C. Pêche .....                                      | 8 - 10             |
| D. Industrie .....                                  | 11 - 25            |
| E. Ressources naturelles .....                      | 26 - 31            |
| F. Transports .....                                 | 32 - 37            |
| G. Enseignement, alphabétisation et formation ..... | 38 - 43            |
| H. Santé .....                                      | 44 - 47            |
| I. Energie .....                                    | 48 - 50            |
| J. Nouveaux projets .....                           | 51 - 66            |

## A. Finances publiques et politique économique

1. Un volume substantiel de coopération technique, provenant tant de sources bilatérales que d'organismes des Nations Unies, a déjà été fourni au commissariat technique responsable de la gestion économique et financière. Une assistance supplémentaire est nécessaire, en particulier pour le Commissariat aux finances, en vue de réorganiser le système fiscal, ainsi que pour le Commissariat à la planification et au développement économiques en ce qui concerne un certain nombre de domaines, notamment les statistiques et la planification économique.

### Projets

#### M-3 Assistance concernant la politique commerciale et la promotion du commerce

2. Une assistance en matière de politique commerciale et de promotion du commerce intérieur et extérieur doit être fournie dans le cadre d'un projet régional financé par le PNUD, en coopération avec le Cap-Vert. Coût estimatif : 1 million de dollars. Le PNUD apporte 500 000 dollars et la CNUCED tente de réunir les 500 000 dollars restants.

#### M-4 Systèmes de comptabilité et de gestion

3. Les systèmes de gestion en vigueur presque partout dans le pays sont lourds et désuets, en particulier dans le secteur, de plus en plus important, des entreprises d'Etat. Une assistance technique considérable est nécessaire en matière de méthodes de gestion et d'analyse des systèmes, outre des bourses pour la formation de personnel dans ces domaines et le matériel correspondant.

## B. Agriculture, élevage et sylviculture

4. Un haut degré de priorité est accordé au développement rural dans la stratégie générale de développement adoptée par le gouvernement. Sa politique de développement agricole comporte les éléments suivants : augmenter la production des aliments de base (riz et sorgho); amener le pays à l'autosuffisance en ce qui concerne ces cultures, en produisant de plus un excédent aux fins d'exportation vers le Cap-Vert; développer les cultures industrielles; donner à la population un régime alimentaire mieux équilibré en augmentant la production de légumes, de poisson et de viande de boucherie; exploiter les ressources forestières de façon plus systématique; diversifier l'agriculture en introduisant des cultures nouvelles (tabac et caoutchouc, par exemple).

### Projets

#### A-1 Renforcement du Commissariat au développement rural

5. Ce commissariat, de création récente, a été investi de responsabilités plus étendues que son prédécesseur, le Commissariat à l'agriculture; il a besoin d'une assistance dans le domaine de la planification et des statistiques, ainsi que de matériel, notamment des véhicules; un projet de coopération technique correspondant a été établi avec l'assistance de la FAO. Les besoins restant à combler, dont la rémunération de deux experts, s'élèvent à 220 000 dollars.

/...

A-2 Amélioration de la lutte phytosanitaire

6. Il faudrait s'assurer les services d'un conseiller en protection phytosanitaire pendant trois ans et obtenir une assistance pour dispenser une formation et fournir du matériel dans ce domaine.

A-6 Installation pour la manutention de riz paddy

7. Un silo d'une capacité de 1 000 tonnes et des installations pour le chargement rapide des grandes péniches ont été fournis grâce à une assistance des Pays-Bas dans le cadre d'un arrangement de fonds d'affectation spéciale avec la FAO. Une assistance est encore nécessaire pour financer la fourniture de deux grues mobiles (l'une à Bissau, d'une capacité de 50 tonnes/heure, l'autre à Ilha do Rei, d'une capacité de 25 tonnes/heure, au coût total estimatif de 230 000 dollars), ainsi que de matériel et de pièces de rechange d'un coût de 630 000 dollars pour les usines de traitement de paddy de la SOCOMIN (Administration responsable de l'importation, de l'exportation et de la commercialisation) et d'Ilha do Rei, dans le cadre d'un programme plus vaste de construction et de fourniture de matériel d'un coût total de 2 millions de dollars, qui permettrait d'utiliser plus efficacement la capacité existante.

C. Pêche

8. En Guinée-Bissau, le secteur de la pêche offre de très grandes possibilités de développement. Le Secrétariat d'Etat à la pêche, récemment créé, a besoin d'une assistance substantielle pour mener à bien son programme de développement de la pêche tant artisanale qu'industrielle. Une coopération technique est nécessaire, ainsi qu'une assistance matérielle, pour rénover et agrandir les installations de réfrigération et de traitement.

Projets

F-1 Renforcement du Secrétariat d'Etat à la pêche

9. Le Secrétariat d'Etat à la pêche a établi un plan décennal de développement halieutique, pour lequel il a besoin d'une coopération et d'une assistance technique sous la forme de matériel et d'activités de formation. Au départ, il faudrait quatre conseillers, sur une période de deux ans, des bourses d'études et du matériel.

F-3 Petits entrepôts frigorifiques et matériel de fumage du poisson

10. Le gouvernement se propose de construire huit petits entrepôts frigorifiques, chacun d'une capacité de 10 tonnes environ, pour faciliter la distribution du poisson, de la viande et des légumes; le coût total en serait d'environ 200 000 dollars. Une assistance est également nécessaire en vue de la fourniture de matériel de séchage, de fumage et de salaison du poisson, pour un montant estimatif de 10 000 dollars.

#### D. Industrie

11. Actuellement, le secteur manufacturier est très limité, et les quelques usines implantées sont en général petites et dotées d'un matériel désuet. Cette situation est aggravée par une pénurie aiguë de compétence et d'expérience en matière industrielle, tant sur le plan des techniques que de la gestion, et ce à tous les niveaux. Les capitaux locaux, l'infrastructure matérielle et les pièces de rechange font également défaut. Une assistance comportant notamment une coopération technique est donc nécessaire dans une vaste gamme d'activités rattachées à l'industrie, en vue de renforcer la capacité de planification au profit de ce secteur.

#### Projets

##### I-3 Production de sucre

12. La canne à sucre est actuellement cultivée sur une petite échelle en Guinée-Bissau. Le gouvernement propose de planter 1 000 hectares en canne à sucre et de créer une sucrerie afin d'alimenter à la fois le marché national et celui du Cap-Vert. Le coût total de ce projet serait de 40 à 50 millions de dollars; les Pays-Bas ont dégagé 8 millions de dollars pour le volet agricole du projet.

##### I-4 Renforcement de la Direction générale de l'industrie

13. La Direction est chargée de la programmation du développement industriel ainsi que de la préparation et de l'exécution de projets industriels; elle administre également plusieurs entreprises industrielles. Le gouvernement accorde un haut degré de priorité à l'obtention d'une assistance en vue de fournir à cette direction des services d'experts techniques, une formation et du matériel; 66 mois de services d'experts, 18 mois de bourses d'études et 40 000 dollars de matériel sont demandés pour commencer.

##### I-5 Création d'un petit centre pour l'adaptation des techniques

14. Le gouvernement fait de son mieux pour améliorer les techniques traditionnelles utilisées dans les petites industries de village, notamment les ateliers de métallurgie, de céramique, d'ameublement et de textiles. Il lui faudrait une assistance, sous la forme de services de coopération technique, de bourses d'études et de matériel de transport.

##### I-7 Laboratoire de contrôle de la qualité des matériaux et des produits industriels

15. Il n'existe actuellement aucune installation de ce genre dans le pays. Les services d'un consultant, qui donnerait des conseils pour la création de ce service, pourraient être fournis dans le cadre du projet I-4. D'après les estimations préliminaires, l'installation du laboratoire demanderait les services d'un expert technique pendant deux ans, six mois de bourses d'études et 40 000 dollars de matériel.

I-8 Système de gestion pour les pièces de rechange

16. La Guinée-Bissau a de grandes difficultés à se procurer et à distribuer des pièces de rechange, situation qui ne pourra que s'aggraver à mesure que les sources d'assistance se multiplieront. Il est proposé de créer une organisation qui centraliserait l'achat et la distribution des pièces de rechange, assurerait une formation technique en matière de gestion de stocks, maintiendrait un stock des pièces les plus usuelles et favoriserait la normalisation du matériel. Il faudrait environ 4 à 6 millions de dollars pour ce projet.

I-10 Renforcement de l'imprimerie nationale

17. La Suède a fourni des fonds pour l'achat de la plus grande partie du matériel initial et pour l'organisation d'une formation en vue de permettre à cet organisme central de fonctionner efficacement. Les nouveaux besoins comprennent : matériel d'imprimerie, 180 000 dollars; générateur électrique, 60 000 dollars; pièces de rechange, 40 000 dollars; formation du personnel, 30 000 dollars.

I-11 Réorganisation des chantiers navals

18. Le gouvernement accorde un haut degré de priorité à ce projet, vu le développement envisagé de la pêche et des transports par voie d'eau. D'après une étude établie avec l'assistance du Portugal, il faudrait mettre en oeuvre un programme d'une durée de deux ans et demi et d'un coût d'environ 2 millions de dollars pour restructurer et agrandir ces installations.

I-12 Petite fonderie

19. Le coût de la création d'une petite fonderie destinée à fabriquer des pièces détachées, etc., a été estimé à 2 millions de dollars.

I-13 Traitement des noix de cajou

20. Une étude est en cours concernant un projet relatif à la production de 1 500 tonnes par an de noix de cajou décortiquées et grillées et de sous-produits; le coût a été provisoirement estimé à 1,5 million de dollars.

I-14 Production de farine de manioc

21. Une étude est nécessaire en vue d'élaborer un projet relatif à la création de petites unités de production de farine de manioc réparties dans l'ensemble du pays. Un montant de 30 000 dollars est requis à cette fin.

I-15 Industrie du bois

22. Il existe une entreprise d'Etat, bénéficiant actuellement d'une assistance technique suédoise, qui exploite des scieries, une fabrique de meubles et une fabrique de parquets. Une étude concernant un projet relatif à l'exploitation de nouvelles zones productrices de bois et à la fabrication de parquets est nécessaire. Le montant total des investissements requis est de 8 millions de dollars.

I-16 Industries du textile et de la chaussure

23. Il est nécessaire d'effectuer des études sur les possibilités de développer ces industries en utilisant comme matières premières le coton et le cuir produits localement.

I-17 Industrie de l'emballage

24. Des études de faisabilité et des programmes d'investissement sont nécessaires pour la production de bouteilles, d'emballage en métal ou en carton pour les boissons, les produits de la pêche, les huiles végétales, etc.

I-18 Industrie des matériaux de construction

25. Une assistance financière est nécessaire pour des études de faisabilité et des programmes d'investissement.

E. Ressources naturelles

26. La ressource naturelle dont il faut s'occuper en priorité est l'eau : l'équilibre entre les eaux salées et les eaux douces dans les régions côtières doit être soigneusement maintenu pour éviter que l'eau salée ne s'infiltré encore davantage; il faut stocker l'eau et prendre d'autres mesures pour limiter les pertes en eau dues à la brièveté de la saison des pluies, aux taux élevés d'évaporation durant la saison sèche et à la topographie. S'agissant des ressources minérales, il y a eu quelques activités de prospection, et l'on a découvert un gisement de 200 millions de tonnes de bauxite à teneur moyenne, ainsi que des indices de phosphates, de zirconium, d'ilménite, d'argile et de pierre à chaux; les formations géologiques en mer et sur terre pourraient recéler du pétrole. Le gouvernement est soucieux d'exploiter les ressources naturelles du pays de façon rationnelle, et la Direction des mines, de la géologie, de l'hydrogéologie et de l'hydraulique bénéficie d'une assistance bilatérale et multilatérale importante.

Projets

G-1 Etudes hydrologiques de bassins fluviaux

27. Une étude hydrologique du bassin du Corubal a été entreprise avec l'assistance du PNUD. Des études analogues devront être effectuées pour quatre autres bassins fluviaux plus petits, les renseignements ainsi recueillis étant ensuite mis en corrélation et insérés dans un système global de données. L'assistance nécessaire comporte des services d'experts techniques, des bourses d'études et environ 300 000 dollars en matériel et dépenses de fonctionnement.

G-2 Etudes préliminaires pour l'emplacement de barrages de protection contre les marées

28. La construction de barrages de régulation près de l'embouchure des fleuves faciliterait l'irrigation en amont en contrôlant la pénétration des eaux de marées et permettrait de bonifier des régions déjà dégradées par le sel. Il faut faire des études préliminaires pour déterminer des emplacements judicieux pour ces barrages. Des services d'experts techniques sont nécessaires, et il faudrait environ 1 million de dollars pour l'achat de matériel et les dépenses de fonctionnement.

G-3 Contrôle des ressources en eaux souterraines

29. Les efforts intensifs déployés actuellement pour la mise en valeur des ressources en eaux souterraines en vue de satisfaire les besoins des villes et des villages et de l'agriculture menacent fortement l'équilibre fragile qui existe dans de nombreuses régions entre l'eau douce et l'eau salée dans les nappes phréatiques. Il est donc urgent d'instaurer un contrôle systématique, par exemple en installant des stations de surveillance des pompages et des niveaux de salinité et en réglementant le fonçage de nouveaux puits ainsi que la fréquence et le volume des pompages. Une coopération technique et environ 1 million de dollars pour l'achat de matériel et les dépenses de fonctionnement pendant quatre ans seront nécessaires pour effectuer les mesures initiales et mettre en place un système permanent.

G-4 Distribution d'eau dans les zones rurales

30. Les opérations de forage de trous de sonde et de fonçage de puits pour l'approvisionnement en eau des villages et l'irrigation se poursuivent avec une assistance extérieure. La continuation du programme suppose la mise en place de pompes, de conduites, de châteaux d'eau et d'installations de captage au niveau des trous de sonde et des puits déjà forés. Les 500 pompes à main et le matériel connexe nécessaires exigeront environ 2,5 millions de dollars.

G-6 Aide pour la création du Département des ressources forestières

31. Le gouvernement réorganise ce secteur et estime prioritaire la fourniture d'une aide technique et de matériel destinés à renforcer ce nouveau département. Les coûts estimatifs comprennent les éléments suivants : assistance technique, 100 000 dollars; matériel, 200 000 dollars; formation, 100 000 dollars.

F. Transports

32. En Guinée-Bissau, il n'y a pas ou guère de collectivités situées à plus de 25 km d'une voie d'eau. Il est par conséquent important de développer un réseau de transport utilisant les voies d'eau et les routes de raccordement. L'amélioration des services de transports fluviaux et maritimes est vitale, en particulier dans la région de riziculture du sud, où les voies d'accès sont actuellement insuffisantes. Le développement des transports fait déjà l'objet d'une assistance extérieure

considérable, mais il est nécessaire d'en obtenir davantage pour répondre aux besoins d'infrastructure, de matériel, de services d'experts et de formation. Un service de la planification a été créé au sein du Ministère des transports.

### Projets

#### T-1 Renforcement du Commissariat aux transports

33. Le projet T-17 a été incorporé au présent projet. En vue de mettre le Commissariat en mesure de planifier, de coordonner et d'entretenir le réseau national des transports, une assistance technique est nécessaire dans une vaste gamme de domaines tels que la législation des transports, le génie civil et mécanique, la manutention, la collecte des données et les systèmes de comptabilité. En outre, il faudrait prévoir des compléments de salaires pour attirer le personnel étranger nécessaire dans des domaines opérationnels tels que les transports maritimes, l'exploitation des ports, l'aviation civile et les services météorologiques. Coût estimatif : 500 000 dollars pour une période de deux ans.

#### T-2 Nouveau port maritime

#### T-6 Gares maritimes et installation de bacs

#### T-14 Inspection maritime

#### T-15 Amélioration des aides à la navigation

#### T-16 Formation à la navigation et à l'entretien des bateaux

#### T-18 Aides à la navigation

#### T-19 Dragage du port de Bissau

#### T-20 Constructions de ports fluviaux

34. Les projets énumérés ci-dessus font partie d'un programme d'ensemble d'aménagement des ports et d'amélioration des transports fluviaux et maritimes, d'un coût estimatif de 24,4 millions de dollars. Les projets et leurs coûts estimatifs sont les suivants : rénovation du quai de débarquement, 2,6 millions de dollars; extension de la jetée, 3,3 millions de dollars; travaux de construction de Nemblao, extension de la jetée de Bolola et construction du port pétrolier, 10,6 millions de dollars; dragage du port et du chenal, 2,8 millions de dollars; rénovation de petits ports fluviaux, 1,4 million de dollars; matériel de navigation fluviale et maritime, 1,7 million de dollars; gestion portuaire, 2 millions de dollars.

T-8 Matériel pour les magasins populaires et la SOCOMIN

35. Répondant en partie aux besoins en matériel pour la distribution des denrées alimentaires et d'autres articles, la République fédérale d'Allemagne a fourni des fonds destinés à l'achat de pièces détachées pour moteurs de bateaux, de matériaux pour les réparations et l'entretien des bateaux, et de moteurs hors-bord destinés aux transports sur les voies navigables intérieures. Un montant supplémentaire de 370 000 dollars correspondant au coût de l'outillage pour des installations de réparation des bateaux reste nécessaire.

T-12 Aménagement de pistes d'atterrissage

36. Cinq pistes d'atterrissage sont nécessaires dans les régions d'accès difficile. Elles seraient aménagées, par ordre de priorité, à Cufar, Bubaque, Bolama, Quebo et Bafata, pour un montant estimatif total de 4 millions de dollars. Il est nécessaire d'effectuer une étude préliminaire avant d'élaborer le projet.

T-13 Amélioration des transports fluviaux

37. Douze mois de services d'experts, 36 mois de bourses de formation et 150 000 dollars de matériel seraient nécessaires pour réaliser des études sur les voies d'eau navigables, former du personnel dans les domaines relatifs aux transports fluviaux et obtenir l'outillage immédiatement nécessaire pour les réparations du matériel flottant et les installations de manutention.

G. Enseignement, alphabétisation et formation

38. La Guinée-Bissau se heurte dans presque tous les domaines à une pénurie critique de personnel qualifié à tous les niveaux. Le système scolaire prévoit six années d'enseignement fondamental universel, suivies d'un enseignement secondaire général ou spécialisé; une formation professionnelle de niveau moyen sera assurée dans les domaines nécessaires au développement du pays. L'obstacle le plus grave à l'exécution de ce programme est le manque d'enseignants qualifiés, situation qui exige des efforts considérables dans le domaine de la formation pédagogique. En raison de la pénurie de salles de classe, on a lancé dans les zones rurales un programme de construction d'écoles primaires par les collectivités locales elles-mêmes. Le gouvernement attache également une grande importance aux programmes d'alphabétisation et de formation professionnelle.

Projets

E-2 Formation d'instituteurs

39. En attendant l'entrée en activité de l'Institut de formation pédagogique, le gouvernement a l'intention de perfectionner les instituteurs déjà en place pour améliorer le niveau de l'enseignement primaire dans le cadre de son plan triennal en matière d'enseignement pour la période 1979-1981. Une assistance matérielle et financière d'un montant estimatif de 900 000 dollars est nécessaire pour l'exécution de ce programme hautement prioritaire.

#### E-4 Matériel et fournitures d'enseignement

40. Il faut un large assortissement de matériel d'enseignement, notamment des bibliothèques et des fournitures pour les écoles primaires et secondaires et les établissements pédagogiques. Un montant de 700 000 dollars est nécessaire initialement.

#### E-5 Construction d'écoles rurales par les communautés bénéficiaires

41. Vu le nombre insuffisant de salles de classes dans les zones rurales, on compte en construire chaque année 200. Pour ce programme, l'assistance suédoise a fourni du matériel, et une organisation non gouvernementale canadienne assure les services d'un expert technique. Une assistance supplémentaire, d'un montant d'environ 1 million de dollars, est cependant nécessaire pour l'achat de matériaux de construction ainsi que pour la rémunération de quelques ouvriers qualifiés.

#### E-7 Alphabétisation

42. Un manuel et divers matériels ont été mis au point avec l'assistance de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, mais un complément de 50 000 dollars est nécessaire pour l'acquisition des véhicules et autre matériel requis pour poursuivre les programmes. Les services de deux experts sont également nécessaires pour former des instructeurs et les aider à mettre au point les programmes.

#### Bourses

43. La Guinée-Bissau continuera pendant de nombreuses années à avoir besoin de bourses pour financer soit des études universitaires générales soit une formation de niveau supérieur dans des techniques déterminées, dont, en priorité, la gestion, l'administration et la planification.

#### H. Santé

44. Comme dans la plupart des pays de l'Afrique de l'Ouest, le paludisme, les affections gastro-intestinales, la filariose, la tuberculose et la lèpre sont assez fréquents en Guinée-Bissau; la mortalité infantile semble y être élevée. Un programme de développement des services de santé a été élaboré avec l'assistance de l'Organisation mondiale de la santé. Il est prévu que le système comprendra finalement environ 120 postes sanitaires, 15 à 18 petits hôpitaux locaux (de 10 à 20 lits), 8 hôpitaux régionaux et des installations centrales, notamment l'hôpital national. Des moyens de formation sont nécessaires pour le personnel non spécialisé. La moitié environ des éléments de cette structure existent déjà ou ont un financement assuré (Communauté économique européenne : construction d'un hôpital; Suède : 4 dispensaires), mais une assistance considérable est nécessaire pour compléter le système et pour améliorer les très difficiles conditions de fonctionnement qui se caractérisent par la pénurie de personnel, de matériel, de fournitures et de ressources.

## Projets

### H-1 Formation de secouristes

45. Il s'agit des secouristes et des agents sanitaires de village des régions libérées pendant la guerre d'indépendance, dont un grand nombre sont pratiquement analphabètes. Ce projet vise à les recycler de manière à les amener finalement à un niveau de formation d'aide infirmier. Il existe déjà à Nhala une école de formation à laquelle le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (FISE) a fourni du matériel et quelques denrées alimentaires. Une assistance supplémentaire est nécessaire pour couvrir les salaires et les dépenses de fonctionnement (les deux tiers de ces dépenses étant consacrés à l'alimentation des stagiaires); ces coûts sont estimés à 140 000 dollars par an, soit 560 000 dollars pour les quatre années du programme qui formerait 300 secouristes.

### H-2 Formation d'agents sanitaires communautaires polyvalents

46. Ces travailleurs au niveau local dispenseront à la population rurale une formation dans le domaine de la santé et des problèmes liés à la santé de la vie rurale. Ils suivent des cours pendant la saison des pluies et reçoivent une formation pratique sur le terrain durant la saison sèche; la durée totale de la formation est de trois ans. Une assistance bilatérale a été fournie pour les allocations de subsistance au titre du premier programme, mais l'on aurait maintenant besoin par priorité d'un montant estimatif de 60 000 dollars pour financer le prochain programme triennal de formation.

### H-3 Campagnes de vaccination

47. On compte intensifier immédiatement les programmes de vaccination en lançant des campagnes de vaccination contre plusieurs maladies pendant une période de cinq ans. Il faudra obtenir une assistance de 65 000 dollars pour produire les vaccins, et d'environ 300 000 dollars pour se procurer le matériel nécessaire.

## I. Energie

### P-2 Fabrication de poteaux électriques

48. Il s'agit de l'ancien projet I-9. Les services d'un spécialiste des bois de feuillus tropicaux sont nécessaires pour sélectionner les essences et les procédés convenant le mieux pour la fabrication sur place de ces poteaux, qui sont tous importés à l'heure actuelle.

### P-3 Installation d'essai des appareillages électriques

49. Il existe déjà un bâtiment pour cette installation, mais un matériel et une assistance technique d'un coût estimatif de 300 000 dollars sont nécessaires pour la mise sur pied du service.

P-4 Bourses

50. Des bourses sont nécessaires d'urgence pour la formation technique en cours d'emploi d'une vingtaine de personnes comme électriciens, administrateurs du service de l'électricité (comptables, etc.) et dessinateurs.

J. Nouveaux projets

A-15 Projets de développement régional

51. Le gouvernement considère l'agriculture comme le secteur essentiel de son économie et accorde donc la plus haute priorité à des études visant la réalisation des objectifs suivants : autosuffisance pour les produits alimentaires de base (riz, maïs à petites graines, sorgho, manioc, fèves, etc.); diversification des cultures, afin de contribuer au développement industriel et de produire des surplus agricoles exportables. L'accent est davantage mis sur un développement intégré. Le gouvernement estime que des moyens substantiels de financement seront nécessaires dès que ces études préliminaires auront été menées à bien.

A-16 Assistance à une enquête nationale agricole, sociale et économique

52. Ce projet vise à mettre à jour l'enquête Amilcar Cabral réalisée en 1953, que le gouvernement considère comme un élément essentiel de sa politique et de son programme d'édification de la nation. Le coût estimatif en devises de ce projet s'élève à 1,4 million de dollars.

C-1 Création d'un réseau de télécommunications

53. Les réseaux nationaux et internationaux de télécommunications de la Guinée-Bissau sont vieillissés et peu stables, ce qui engendre un sentiment de frustration et d'isolement à une époque où un bon système de communications est essentiel au développement de l'économie et de la nation. De bonnes communications sont également indispensables pour satisfaire aux besoins sociaux et économiques (écoles, hôpitaux, activités culturelles, centres de placement), pour exploiter les ressources naturelles et pour favoriser le tourisme. Les deux liaisons qui existent avec le Portugal ainsi que celle avec le Sénégal sont défectueuses et ne fonctionnent que 13 heures par jour. Le gouvernement réserve une haute priorité à la création d'un système national de télécommunications, moderne et souple, qui devra desservir les zones rurales, les villes et l'étranger. C'est l'aide suédoise qui assure les études et le lancement de ce programme. Il est nécessaire de financer les éléments suivants :

|   | <u>Dollars</u>    |
|---|-------------------|
| a) Réseau rural   | 8 000 000         |
| b) Réseau international   |                   |
| i) Téléx  | 600 000           |
| ii) Téléphone   | 750 000           |
| iii) Central automatique  | 1 600 000         |
| iv) Station au sol  | 4 600 000         |
| c) Programmes de formation, notamment construction de deux écoles                   | 1 000 000         |
| d) Laboratoire d'essai et réparation de l'équipement complexe de téléphone et téléx | 400 000           |
| <u>Total</u>  | <u>16 950 000</u> |

E-10 Aide aux services d'enseignement régionaux

54. Le gouvernement désire renforcer par un programme de décentralisation les organismes d'enseignement régionaux dans le pays. Il a besoin de matériel de bureau, de mobilier et de véhicules. Le gouvernement attache une grande importance à ce projet et les besoins de financement s'élèvent à 650 000 dollars, dont 150 000 seront consacrés à l'achat de véhicules et de pièces détachées.

G-8 Création d'ateliers régionaux chargés de la gestion, de la réparation et de l'entretien du matériel utilisé pour l'approvisionnement en eau

55. Les investissements qui sont actuellement consacrés aux systèmes d'approvisionnement en eau des zones rurales ne porteront leurs fruits que s'ils sont accompagnés d'un programme systématique de réparation et d'entretien du matériel utilisé (pompes, puits et installations sanitaires). Le gouvernement compte donc mettre en service des ateliers régionaux de gestion et d'entretien, comprenant des équipes de deux ou trois mécaniciens, des outils, des moyens de transport et des pièces détachées. Le manque de ressources financières a retardé l'exécution de ce projet qui, une fois opérationnel, devrait parvenir à l'autonomie financière. Le montant requis pour le financement de ce programme de deux ans s'élève à 400 000 dollars, couvrant l'achat de matériel et les dépenses locales. Il faudra trouver aussi un mécanicien d'automobile, un ouvrier métallurgiste et un contremaître pour les travaux de construction.

G-9 Photographie aérienne, classement des ressources forestières et programme de reboisement

56. En Guinée-Bissau, la forêt recouvre environ 2 525 900 hectares, soit 71 p. 100 du territoire national. Ces ressources forestières sont fortement endommagées par les cultures des squatter, le bétail et la chasse sauvage. Les pertes annuelles représenteraient de 20 à 35 000 hectares. A l'aide de photographies aériennes et de levés de terrain, il faudra tout d'abord établir un classement des ressources forestières, puis élaborer un plan de zonage et un programme de reboisement à long terme. On envisage donc un programme de reboisement d'une durée de 2 ans 1/2 et un projet de reclassement d'une durée de 2 ans. Le montant estimatif du financement nécessaire se décompose comme suit :

|  | <u>Dollars</u>   |
|--|------------------|
| a) Photographie aérienne                 |                  |
| i) Achat des photographies               | 450 000          |
| ii) Matériel                             | 50 000           |
|  | <u>500 000</u>   |
|  | <u>Total</u>     |
| b) Classement des ressources forestières |                  |
| i) Assistance technique                  | 280 000          |
| ii) Matériel                             | 140 000          |
| iii) Dépenses diverses                   | 50 000           |
| iv) Formation                            | 70 000           |
|  | <u>540 000</u>   |
|  | <u>Total</u>     |
| c) Reboisement                           |                  |
| i) Assistance technique                  | 350 000          |
| ii) Matériel                             | 500 000          |
| iii) Dépenses locales                    | 200 000          |
| iv) Formation                            | 50 000           |
|  | <u>1 100 000</u> |
|  | <u>Total</u>     |
| Total général du financement nécessaire  | 2 140 000        |

G-10 Protection de la faune sauvage

57. Le gouvernement s'inquiète de la chasse sauvage pratiquée dans le pays. Au nombre des espèces menacées d'extinction figurent les éléphants, les antilopes, les crocodiles, les chimpanzés. Aucune étude qualitative ou quantitative de la faune en Guinée-Bissau n'a encore été faite. Grâce à ce projet, le gouvernement espère mettre au point une politique nationale de protection de la faune, fondée sur un inventaire systématique, et constituer ensuite des parcs nationaux et des réserves où la chasse sera dûment réglementée. Le montant estimatif du financement nécessaire à ce projet d'une durée de trois ans se décompose comme suit :

|                      |                |
|----------------------|----------------|
| Assistance technique | 480 000        |
| Matériel             | 225 000        |
| Dépenses locales     | 155 000        |
| Formation            | 40 000         |
| <u>Total</u>         | <u>900 000</u> |

G-11 Protection contre les incendies de forêt

58. Le gouvernement estime que 20 à 35 000 hectares de réserves forestières sont détruits chaque année par des incendies, ce qui transforme progressivement les zones boisées en savanes du type soudano-guinéen. Avant que ce processus ne devienne irréversible, le gouvernement envisage de mettre au point des mesures de protection, qui consisteraient à apprendre à la population rurale et à des équipes spéciales de lutte contre l'incendie à mieux contrôler la situation. Le montant estimatif du financement nécessaire à ce projet d'une durée de deux ans se décompose comme suit :

|                      |                |
|----------------------|----------------|
| Assistance technique | 160 000        |
| Matériel             | 300 000        |
| Dépenses locales     | 70 000         |
| Formation            | 50 000         |
| <u>Total</u>         | <u>580 000</u> |

I-19 Appui aux petites entreprises de pêche

59. Le gouvernement a fait savoir que 80 p. 100 du poisson pris dans les eaux territoriales de la Guinée-Bissau est capturé par des flottes étrangères. Il a donc décidé de lancer un programme en vue d'encourager les petites entreprises de pêche et de développer à cette fin l'infrastructure nécessaire en construisant des canoës en bois et en fournissant du matériel de pêche. Le montant du financement nécessaire à ce projet sera demandé lorsque le programme aura été élaboré par le gouvernement.

I-20 Création d'un office national du tourisme

60. Le gouvernement souhaite que soit entreprise une étude qui permettrait de définir l'importance de l'industrie touristique en tant que facteur de développement économique de la Guinée-Bissau. Cette étude devrait également fournir les renseignements nécessaires à la création et au fonctionnement d'un office national et autonome du tourisme. Il serait chargé d'encourager le tourisme vers la Guinée-Bissau et de coordonner toutes les activités touristiques à l'intérieur du territoire. Un financement est nécessaire pour couvrir les frais de l'assistance technique qu'il faudra prévoir pour l'exécution de cette étude, soit 30 000 dollars.

T-21 Création d'une entreprise chargée de planifier et d'administrer le transport routier et fluvial des marchandises en Guinée-Bissau

61. Le gouvernement souhaite entreprendre une étude de faisabilité sur la création de cette entreprise, qui serait chargée d'améliorer la qualité et l'efficacité des transports routiers et fluviaux et de rendre cette activité autonome.

Une assistance technique dans le domaine de l'économie et de l'administration des transports est nécessaire si l'on veut pouvoir évaluer le taux de rendement interne d'une telle entreprise et prendre des mesures en vue de sa création. Le financement nécessaire à cette étude de faisabilité est estimé à 100 000 dollars.

T-22 Remise en état des ateliers publics et de leur matériel

62. Afin de protéger les nouveaux investissements consacrés à l'infrastructure, ainsi que les installations existantes, il est essentiel de remettre d'abord en service les ateliers publics actuellement en piteux état. Le présent projet a pour objectif de remettre en état les installations existantes et de les doter d'outils et de matériel neufs, ainsi que de réparer s'il se peut le matériel des ateliers, qui va des pompes à eau motorisées aux bulldozers. Il faudra prévoir aussi un programme intensif d'assistance technique et de formation à l'intention des techniciens et des ouvriers qualifiés qui devront faire fonctionner ces ateliers. Le montant estimatif du financement nécessaire à ce programme de deux ans s'élève à 1 million de dollars.

T-23 Construction de petits ponts

63. La géographie de la Guinée-Bissau, qui comporte un très vaste réseau fluvial, rend nécessaire la construction d'une série de ponts qui permettront de relier les routes du réseau national. Dans le cadre de ce projet, le gouvernement a l'intention de construire 30 ponts d'une longueur de 10 à 50 mètres et 100 ponts d'une longueur inférieure à 10 mètres. Ce projet sera exécuté dans le cadre du programme de travaux publics, et il sera nécessaire de financer la phase de construction maintenant que les études préliminaires sont achevées. Le coût estimatif du projet s'élève à 3,5 millions de dollars.

T-24 Amélioration de la planification, de la direction des opérations et des services d'entretien de la compagnie nationale d'aviation

64. Le but du présent projet est de financer, par contrat avec les Transports aériens portugais, compagnie qui connaît déjà bien la Guinée-Bissau, un programme d'assistance technique d'une durée de deux ans portant sur la gestion intégrée des opérations, afin d'assurer l'exploitation de la compagnie aérienne nationale et la formation de ses employés. A l'heure actuelle, la compagnie dispose d'un appareil Hawker Siddeley, d'un Dornier 27, d'un DC-3 et d'un Cessna 206. Le Gouvernement de la Guinée-Bissau fournirait logement et repas aux experts. Le coût estimatif du projet est de 200 000 dollars.

T-25 Construction d'un hangar d'entretien pour la flotte aérienne nationale

65. L'entretien de la flotte aérienne décrite ci-dessus est fortement entravé par l'absence d'emplacements couverts. A l'heure actuelle, les instruments complexes utilisés dans l'aviation et le matériel fragile sont constamment endommagés parce qu'ils ne sont pas suffisamment protégés des éléments. Les travaux d'entretien doivent souvent être interrompus pendant la saison des pluies (mai à octobre) et remis à plus tard. Par conséquent, un financement est demandé pour la construction d'un hangar de 40 x 60 mètres et d'une hauteur de 10 mètres, qui pourrait abriter de trois à cinq appareils, selon leur taille. Le coût du projet est estimé à 1 300 000 dollars.

T-26 Modernisation du service national de transport des passagers

66. Le service national de transport des passagers a été créé en 1976 mais n'a pas encore pu réaliser ses objectifs. Il est maintenant nécessaire d'en améliorer la qualité en établissant des services nouveaux, en améliorant la gestion des ressources et des investissements existants ainsi que les services d'entretien, et en mettant au point des programmes de formation. Il faudra obtenir à cet effet des véhicules, avec pièces de rechange et du matériel de réparation neufs, ainsi qu'une assistance technique aux activités de formation et d'administration. Le coût du projet est estimé à 3 millions de dollars.

-----